

## NOTE D'INFORMATION

# L'enseignement et la formation professionnels: une solution pour prévenir la sortie précoce du système éducatif et y remédier

Des recherches récentes mettent en lumière le rôle de l'enseignement et de la formation professionnels pour éviter le décrochage des jeunes et favoriser leur réinsertion, indépendamment de leur parcours antérieur.

On sait que les jeunes en situation de difficulté ou d'échec scolaires, ou appartenant à des groupes vulnérables, tels que les migrants, sont souvent orientés vers l'enseignement et la formation professionnels (EFP). L'EFP propose des programmes destinés aux élèves moins performants mais aussi à ceux qui préfèrent une filière non académique; ils offrent à de nombreux jeunes une (deuxième) chance d'obtenir une qualification débouchant sur un emploi <sup>(1)</sup>.

Or, on en sait beaucoup moins sur le devenir des sortants précoces. Quel type de programme d'enseignement/de formation ont-ils abandonné? Pourquoi? Combien d'entre eux reprennent ultérieurement une formation? Combien ont opté pour l'EFP en tant que solution de la deuxième chance? Combien obtiennent finalement une qualification? Pour l'heure, les statistiques européennes ne fournissent qu'un tableau général, sans distinction entre sortie précoce de la voie générale et de la voie professionnelle, ni répartition par catégories <sup>(2)</sup>. Pour combler ces lacunes, le Cedefop a lancé en 2013 une étude quadriennale, afin d'analyser les données secondaires du programme international pour l'évaluation des compétences des adultes (PIAAC) de l'OCDE, celles des enquêtes sur les forces de travail et sur l'éducation des adultes d'Eurostat, ainsi que les données primaires collectées dans une sélection de pays <sup>(3)</sup>. Cette étude fournira des données plus affinées

pour élaborer des mesures politiques, qu'il s'agisse de prévention, d'intervention ou de compensation, permettant de traiter le problème de la sortie précoce de l'éducation et de la formation.

Encadré 1. Réduire l'abandon précoce de l'éducation et de la formation en Europe: stratégies, politiques et mesures



## Données étoffées – nouveaux éclairages

### De nombreux apprenants renouent avec l'éducation via les programmes d'EFP

Les apprenants qui se donnent une deuxième chance, soit après avoir décroché, soit parce qu'ils ont décidé de changer de filière, se tournent souvent vers l'EFP. Un tiers des décrocheurs du secondaire supérieur entament par la suite une formation professionnelle et obtiennent une qualification de niveau secondaire ou postsecondaire.

*early leaving from education and training: strategies, policies and measures* [version condensée disponible en français dans la collection «Eurydice en bref»] (encadré 1).

<sup>(1)</sup> Éviter que les jeunes quittent prématurément le système d'éducation (et de formation): les solutions qui marchent. Note d'information du Cedefop, n° 9084, décembre 2013.

<sup>(2)</sup> Les sortants précoces pourraient utilement être répartis dans les catégories suivantes: non-entrants (n'ayant jamais débuté un programme d'EFP de niveau secondaire supérieur), décrocheurs (n'ayant pu achever un programme) et apprenants non diplômés (ayant achevé un programme sans obtenir de certification).

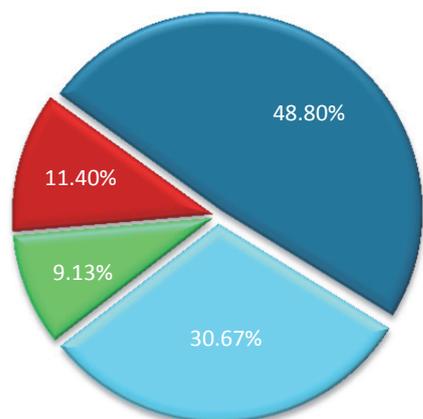
<sup>(3)</sup> La première année de cette recherche a été coordonnée avec le travail d'Eurydice sur ce même thème et a conduit à la publication d'un rapport conjoint à l'automne 2014: *Tackling*

Cela montre combien il importe d'adapter les programmes d'EFPP aux besoins de ces apprenants afin de prévenir les décrochages: ces programmes doivent mener à des qualifications formelles ou offrir une voie préparatoire aux filières traditionnelles. Ces conditions sont déjà une réalité dans des pays comme le Portugal, où de nouvelles formations professionnelles sont proposées aux jeunes adultes qui, après avoir abandonné leurs études ou leur formation, souhaitent les reprendre. En France et en Norvège, la validation des acquis non formels et informels est présentée comme un droit individuel, qui permet aux anciens décrocheurs de trouver des solutions d'apprentissage propices à leur réinsertion.

**Le taux élevé de participation à l'EFPP (et la forte proportion de diplômés de cette voie) est corrélé à un faible taux de sortie précoce**

L'analyse du Cedefop montre que sur les neuf États membres de l'UE comptant une forte proportion d'effectifs dans l'EFPP, huit affichent un faible taux de sortie précoce (inférieur à l'objectif de l'UE). Cependant, les 11 États membres comptant une faible proportion d'effectifs dans l'EFPP ne présentent pas tous un taux de sortie précoce élevé: six affichent un taux élevé et cinq un taux faible. La sortie précoce d'un jeune dépend de divers facteurs (situation personnelle, marché du travail et questions d'organisation) et pas uniquement de considérations d'ordre éducatif.

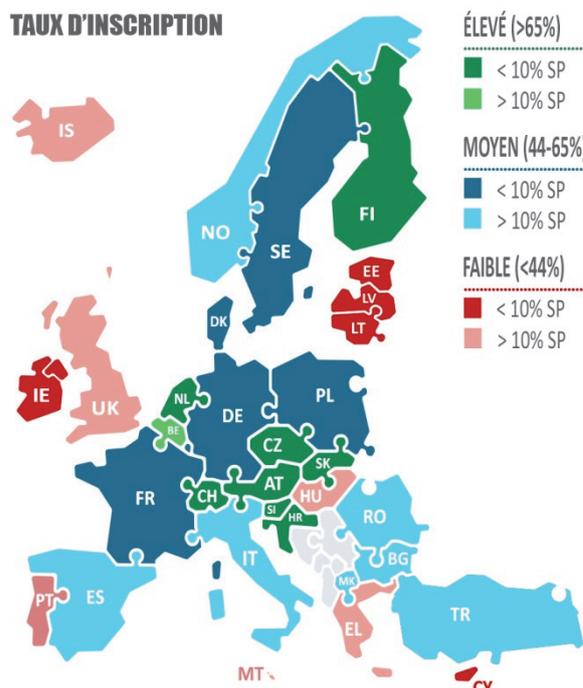
Figure 1. Proportion de jeunes (16-34 ans) sortants précoces du secondaire ayant obtenu ultérieurement une certification du secondaire supérieur via l'EFPP



- Sortants précoces et décrocheurs du niveau CITE 3
- Décrocheurs du niveau CITE 3 ultérieurement diplômés de l'EFPP de niveau CITE 3 ou 4
- Décrocheurs du niveau CITE 3 ultérieurement diplômés de l'enseignement général de niveau CITE 3 ou 4
- Décrocheurs du niveau CITE 3 ultérieurement diplômés du niveau CITE 5 ou supérieur (\*)

(\*) La question de l'orientation professionnelle n'a pas été posée. Source: calculs du Cedefop, à partir des données PIAAC.

Figure 2. Comparaison entre taux de sortie précoce (enquête sur les forces de travail, 2013) et taux d'inscription dans l'EFPP de niveau secondaire supérieur (2011)



NB: SP = sortie précoce de l'éducation et de la formation. Source: calculs du Cedefop, à partir des données UOE et des données de l'enquête sur les forces de travail.

**Un tiers des sortants précoces réussissent ultérieurement une formation d'EFPP**

L'analyse du Cedefop montre qu'au final, plus de la moitié des jeunes décrocheurs (51,2 %) (4) obtiennent ultérieurement une qualification de niveau secondaire supérieur ou plus, dont les deux tiers via l'EFPP. La voie professionnelle leur permet d'obtenir une qualification tout en acquérant des compétences et une expérience professionnelles précieuses. Elle est particulièrement prisée par les jeunes qui souhaitent accéder rapidement à un emploi rémunéré, ainsi que par ceux qui désirent retourner en formation mais ne souhaitent ou ne peuvent se priver de revenu.

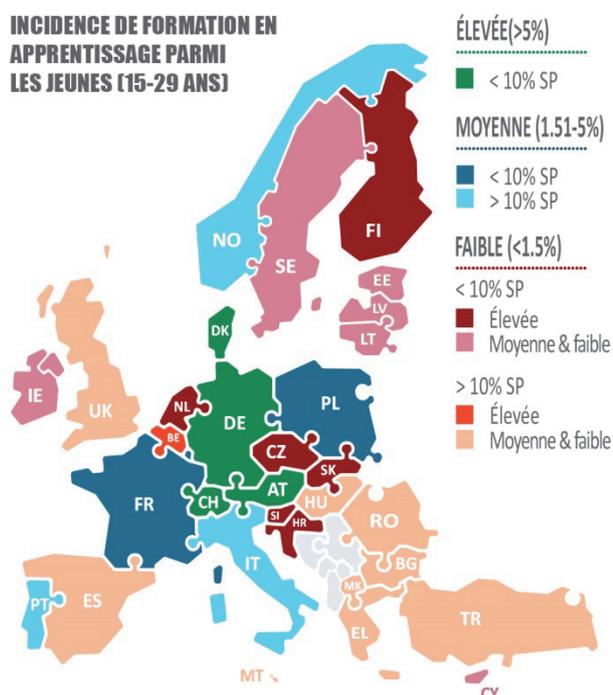
**La formation en apprentissage peut contribuer à réduire la sortie précoce**

L'analyse du Cedefop suggère que les pays qui affichent une forte incidence de formation en apprentissage comptent habituellement moins de sortants précoces. Toutefois, l'inverse ne se vérifie pas nécessairement. La formation en apprentissage peut fortement motiver les jeunes et éviter le décrochage, dès lors qu'elle les

(4) Cette proportion englobe les sortants précoces de la voie générale et de la voie professionnelle.

engage dans un processus de travail réel, qui leur permet de donner un sens et une vision à leur apprentissage et à leur avenir. Cette stratégie est particulièrement bénéfique pour ceux qui préfèrent des formes d'apprentissage faisant appel à la pratique. Pour les individus issus de groupes désavantagés qui ne peuvent pas se permettre de suivre une formation non rémunérée, le statut d'apprenti offre un moyen de combiner les deux. Les relations de travail positives et la valorisation de leur travail par les autres salariés contribue à renforcer la confiance en soi des jeunes.

Figure 3 . Comparaison entre taux de sortie précoce (enquête sur les forces de travail, 2013) et incidence de formation en apprentissage



L'étude de référence ne comportait pas de données sur la participation à la formation en apprentissage dans les pays suivants: EE, CZ, LT, SL, SK, CH et NO. Le calcul du taux de participation s'appuie sur la description des systèmes nationaux d'EFP de ReferNet et, pour les deux derniers, sur les données nationales. NB: SP = sortie précoce de l'éducation et de la formation.

Source: Ecorys, IES et IRS (2014).

### Les pédagogies spécifiques à l'EFP sont très prisées par les anciens décrocheurs

La formation par le travail et les autres pédagogies centrées sur l'apprenant, telles que les visites d'entreprises et l'apprentissage pratique en atelier, sont souvent prisées par les apprenants n'ayant pas la fibre scolaire, mais peuvent être davantage motivés par les tâches pratiques. Ces pédagogies sont une caractéristique essentielle de nombreuses stratégies de lutte contre la sortie précoce, et sont souvent appliquées dans les programmes de réinsertion et les

programmes aménagés (*time out*)<sup>(5)</sup>. On peut citer à titre d'exemples un programme d'EFP néerlandais en informatique, qui s'appuie sur un dispositif global de motivation de l'apprenant et de soutien, et la «pédagogie du point d'eau» (*waterhole pedagogy*) utilisée au Danemark, qui a permis d'abaisser le taux d'abandon (21 %, selon les déclarations) très au-dessous de la moyenne (28 %) dans les cours de base. Ces exemples montrent que tant la qualité de l'enseignement que le suivi minutieux des participants sont fondamentaux pour éviter le décrochage.

### Des données plus détaillées et comparables pour étayer la conception future des politiques

Des efforts sont en cours pour enrichir les ensembles de données, tant européens que nationaux, sur ceux qui quittent prématurément l'EFP et ceux qui y retournent. Le but est d'obtenir davantage de données quantitatives et qualitatives sur ces deux groupes, sur leurs motivations personnelles et leurs trajectoires.

#### Collecter des données sur les trajectoires individuelles

Plusieurs pays (dont DK, FR, NL) ont élaboré des approches permettant de suivre les trajectoires des individus d'une filière éducative à une autre. Cela fournit aux décideurs politiques un outil distinguant ceux qui sortent réellement de l'éducation et de la formation et ceux qui changent simplement de programme (pour passer de l'enseignement général à l'EFP, par exemple).

Certains pays (dont BE-Wallonie, DK, FR) ont mis en place des systèmes pour collecter des données auprès des prestataires de formation, des prestataires d'interventions correctives et des autorités locales ou régionales. Ces ensembles de données sur les parcours éducatifs des individus sont utilisés pour une éventuelle prise en charge individuelle des intéressés, visant à proposer des solutions alternatives d'éducation ou de formation.

C'est à la Commission européenne et au Cedefop qu'il incombe de diffuser les pratiques prometteuses et d'encourager l'apprentissage par les pairs dans l'ensemble de l'Europe.

<sup>(5)</sup> Une nouvelle étude du Cedefop examine la contribution potentielle des pédagogies centrées sur l'apprenant à la réduction du nombre de sortants précoces: *Vocational pedagogies and benefits for learners: practices and challenges in Europe* [Pédagogies de l'EFP et bénéfices pour les apprenants: pratiques et enjeux en Europe]. <http://www.cedefop.europa.eu/en/publications-and-resources/publications/5547>

## Encadré 2. Obtenir des données comparables à l'échelle de l'UE: une énigme

Les stratégies nationales et régionales de collecte et d'analyse de données en Europe diffèrent considérablement: sur les 36 pays participant à la stratégie européenne pour l'éducation et la formation 2020, 15 utilisent des ensembles de données de nature administrative (données par cohorte fournies par les établissements ou registres des apprenants) pour élaborer des indicateurs sur la sortie précoce de l'éducation et de la formation. Or, ces données nationales ne sont pas comparables d'un pays à l'autre, dès lors qu'elles diffèrent à plusieurs égards: programmes couverts, domaines d'études, régions, niveaux atteints, etc. De surcroît, alors que l'indicateur de l'UE limite les sortants précoces à un groupe d'âge spécifique (18-24 ans), le plus souvent, l'âge n'est pas précisé dans les définitions nationales, mais renvoie au contexte national de participation à l'enseignement secondaire supérieur. Certains pays (DE et NL, par ex.) mesurent aussi l'achèvement de la formation en apprentissage à partir des registres des apprenants. Cependant, dans plusieurs pays (dont AT, BE, DE), les données sur la formation en apprentissage sont recueillies via des canaux autres que ceux utilisés pour les données sur l'enseignement et la formation en établissement. Ces canaux ne rendent pas compte de la sortie précoce mais des taux de rupture de contrat. Ces différences dans les modes de mesure empêchent la comparaison entre données au niveau des établissements scolaires et données émanant du système de formation des apprentis.

## Exploiter le potentiel de l'EFPP au niveau européen

Dans sa stratégie Europe 2020, l'Union européenne reconnaît les bénéfices de l'EFPP, et ambitionne de ramener le taux d'abandon scolaire au-dessous de 10 % d'ici à 2020. D'après les données d'Eurostat, les résultats à mi-parcours sont encourageants: la moyenne européenne est passée de 17 % en 2002 à 11,1 % en 2014 (6). Dans le même temps, dans son initiative pour l'emploi des jeunes, l'UE souligne le rôle crucial de l'EFPP à cet égard (7): elle exhorte les États membres à mettre en place des dispositifs de garantie pour la jeunesse (8), afin d'aider les jeunes ne travaillant pas et ne suivant ni études ni formation («NEET», pour *not in employment, education or training*) à entreprendre un programme de formation (y compris par apprentissage) ou un stage ou à solliciter un soutien pour trouver un emploi correspondant à leurs compétences.

(6) Pour donner suite au Communiqué de Bruges, les pays ont mis en place diverses mesures visant à prévenir et réduire la sortie précoce grâce à l'EFPP.

(7) <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX:52013DC0144>

(8) Recommandation du Conseil du 22 avril 2013 sur l'établissement d'une garantie pour la jeunesse, *Journal officiel de l'Union européenne* C 120 du 26.4.2013.

## Améliorer la qualité de l'EFPP

La plupart des politiques nationales adoptées en Europe pour lutter contre la sortie précoce de l'éducation et de la formation visent à améliorer la qualité de l'EFPP afin de renforcer sa pertinence et son attractivité auprès d'un public aux parcours éducatif très diversifié. Le Cedefop a identifié 20 pays qui ont mis en place des mesures d'EFPP spécifiques pour éviter la sortie précoce et 11 autres qui ont pris des mesures de type professionnel/pratique destinées à des groupes cibles plus larges (par exemple dans l'enseignement général).

## Évaluer l'impact des politiques

À ce jour, peu de pays d'Europe ont évalué l'impact des politiques mises en œuvre. Le Cedefop entend poursuivre sa recherche dans ce domaine afin de développer des indicateurs pour mesurer l'impact des politiques et identifier les conditions nécessaires à leur transposition entre pays et systèmes. Ces indicateurs permettront de renforcer la cohérence et la compatibilité des mécanismes de collecte de données nationales sur l'éducation et la formation, et d'établir des registres d'apprenants permettant le suivi des trajectoires individuelles.

## Actions futures

Une priorité pour les prochaines années sera de collecter et d'analyser davantage d'informations sur les motivations personnelles des jeunes, leurs choix et leurs trajectoires. Il est essentiel d'élaborer des politiques ciblées et efficaces de formation liées au travail, qui permettront de prévenir la sortie précoce de l'éducation et de la formation, d'y remédier et d'atténuer son coût humain et social.

Pour plus d'information:

<http://www.cedefop.europa.eu/en/events-and-projects/projects/early-leaving-education-and-training>



CEDEFOP

Centre européen pour le développement  
de la formation professionnelle

Note d'information – 9091 FR

N° cat. TI-BB-15-005-FR-N

ISBN 978-92-896-1783-3, doi: 10.2801/630897

Copyright © Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), 2015

Tous droits réservés.

Les notes d'information sont publiées en allemand, anglais, espagnol, français, grec, italien, polonais et portugais, ainsi que dans la langue du pays exerçant la présidence de l'UE.

Pour les recevoir régulièrement, envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante: [briefingnotes@cedefop.europa.eu](mailto:briefingnotes@cedefop.europa.eu)

D'autres notes d'information et publications du Cedefop sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.cedefop.europa.eu/EN/publications.aspx>

P.O. Box 22427, 55102 Thessalonique, Grèce  
Europe 123, 57001 Thessalonique, Grèce

Tél. +30 2310490111, fax +30 2310490020

Courriel: [info@cedefop.europa.eu](mailto:info@cedefop.europa.eu)

Visitez notre portail [www.cedefop.europa.eu](http://www.cedefop.europa.eu)